



Projet du « lieu d'envie » : «Grandeur Nature ou la parole des Enfants»



- Expédition Maritime -

-2022-

SOMMAIRE

- L'Association -	5
a) Cadre légal d'intervention	5
b) Historique et Emplacement géographique	6
c) Notre mission	6
d) La spécificité du « lieu de vie »	6
 Le voilier comme « lieu de vie » itinérant	6
Notre « lieu de vie » : Le catamaran	7
« Grandeur Nature ».	7
e) Les valeurs de Grandeur Nature	8
d) Les financements	8
- Populations accueillies -	9
a) Les jeunes confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance	9
b) Les jeunes confiés directement par leurs familles	10
c) La procédure d'admission :	11
- Les Orientations Pédagogiques -	12
a) La rupture comme passage :	12
a) La rupture comme passage (suite):	13
b) Le « Vivre avec » et le faire ensemble, ou la notion d'accompagnement	14
c) De la mixité : sociale et de genre	14
- Description de la vie à bord-	15
- Finalité, Objectifs et Moyens mis en œuvre -	16
La finalité	16
Objectifs et Moyens mis en oeuvre	16
Objectif 1 : Restaurer l'estime de soi	17
a) L'épanouissement du corps : respecter son corps et celui de l'autre.	17
b) Amener le jeune à réaliser qu'il est plus épanouissant d'être que de paraître :	17
c) Prendre en compte le jeune dans sa parole en tant qu'individu capable de choix :	19
Objectif 2 : Devenir Acteur et engager une réflexion	22
a) Permettre au jeune d'engager et de respecter sa parole	22

b) Amorcer une réflexion personnelle constructive sur le monde	22
c) Se réinscrire dans une vie en société	23
Objectif 3 : Permettre au jeune de s'ouvrir sur le monde, d'apprendre	25
a) La pédagogie de groupe pour développer l'apprentissage individuel	25
b) S'appuyer sur ce que l'on vit pour apprendre et découvrir au quotidien	25
c) Susciter des envies	26
- Organisation et fonctionnement du « lieu de vie » -	27
L'Organigramme	27
La diversité de l'équipe encadrante	28
Le travail d'équipe tout au long de l'année	28
 Le travail de préparation au voyage :	28
 Le travail d'équipe lors de l'expédition :	28
 L'après voyage :	30
Un comité de suivi et de réflexion en France	30
Le partenariat avec les organismes sociaux et les familles	31
f) Le Non Respect au Règlement et le cas de l'exclusion	32
Quelques actions proposées:	32
g) La Préparation du voyage en terme de planning, de santé et de sécurité	33
Le dispositif de Santé :	33
Le dispositif de Sécurité à bord:	35
- L'Evaluation de notre travail -	36
L'Evaluation interne	36
L'Evaluation externe	36
- ANNEXES-	37
Récapitulatif des outils utilisés	37
Le livret d'accueil	37
Le règlement intérieur	37
L'engagement de la parole	37
La chartre des droits et des libertés	37
Le contrat de séjour	37
Récapitulatif des outils utilisés	38

Les séjours de rupture sont apparus dans les années 70 suite à l'initiative de professionnels issus du secteur de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces derniers souhaitaient mettre en place des alternatives aux prises en charges classiques jusqu'alors proposées à des publics jeunes et adultes rencontrant des difficultés sociales et familiales.

Conformément à la loi du 2 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le projet de l'association Grandeur Nature, conçu et écrit en équipe, présente les orientations, les objectifs et le travail effectué au sein de notre « lieu de vie ».

- L'Association -

a) Cadre légal d'intervention

Grandeur Nature ou la parole des enfants est une association loi 1901, créée en 1991. Ses activités débutent en partenariat avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance à partir de 1996. Suite à la loi du 2 janvier 2002 qui donne un statut aux lieux de vie, elle est agréée comme tel par les services sociaux du département de l'Hérault en 2003. Suite à l'avis favorable délivré le 17 janvier 2007 par le Conseil général du département de l'Essonne, l'association Grandeur Nature est habilitée comme « lieu de vie et d'accueil » pour une durée de 15 ans.

L'association Grandeur Nature, en qualité de « lieu de vie », est régie par :

- La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale intégrant les dispositions relatives aux lieux de vie et d'accueil.

- Le décret 2004-1444 du 23 décembre 2004, relatif aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des lieux et d'accueil mentionné au III de l'art. L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

- Le CASF, édition 2006, commentaires de l'article L.312-1.III précisant que les lieux de vie et d'accueil ne sont pas des établissements, bien que soumis aux dispositions relatives aux droits des usagers (articles L311-3 à L311-8), au régime d'autorisation, et aux mesures d'évaluation et aux contrôles. Ils ne sont pas assujettis aux schémas départementaux sociaux.

De plus, organisant des séjours de rupture à l'étranger, nous nous engageons à respecter le cahier des charges rédigé à la suite du rapport d'avril 2004 de l'Inspection Générale des Affaires Sociales et de l'Inspection Générale des Services Judiciaires.

b) Historique et Emplacement géographique

En 1995, suite à la création du catamaran Grandeur Nature, les membres de l'association proposent aux Conseils Généraux d'organiser des expéditions avec des jeunes, en voilier autour du monde. C'est ainsi que commence le partenariat avec le département de l'Essonne. La première expédition se déroulera sur 3 mois, avec 6 jeunes et deux éducateurs spécialisés de l'Institut Départemental Enfance et Famille de Brétigny-sur-Orge, ainsi que deux encadrants de l'association.

De 1996 à 2021, l'association a organisé 16 séjours de rupture à l'étranger, dont 12 transatlantiques de 8 à 10 mois. **120** jeunes de 10 à 18 ans ont participé à ces expéditions dont 73 jeunes confiés par les services sociaux. Au fur et à mesure des années, le travail a évolué jusqu'au projet actuel, présenté dans cet écrit.

Notre « lieu de vie » est une structure d'accueil non traditionnelle. Nous proposons des séjours de rupture en voilier. Nous n'avons pas de lieu fixe à terre. Le bateau est en déplacement entre la Méditerranée et l'Atlantique 9 mois par an, le temps de nos expéditions. Durant les temps de battements entre deux expéditions l'équipe du projet se consacre à la mise en chantier et à la rénovation du bateau, notre outil de travail. Ainsi qu'à l'élaboration du projet à venir, à la préparation et réflexion du travail d'équipe et à la rencontre des jeunes, de leurs parents et des services sociaux. La polyvalence et l'implication de tous permettent à chacun une meilleure compréhension et maîtrise de la totalité du projet.

c) Notre mission

« Un lieu de vie et d'accueil vise par un accompagnement continu et quotidien, à favoriser l'insertion sociale des personnes accueillies » (décret n°2004-1444 du 23 décembre 2004).

d) La spécificité du « lieu de vie »

Le voilier comme « lieu de vie » itinérant

Voyager implique de changer souvent de lieux, de s'adapter à de nouveaux groupes sociaux et à de nouvelles façons de vivre. Les jeunes, garçons et filles, qui nous sont confiés ont besoin de développer cette indispensable compétence sociale.

Voyager, c'est se confronter à des situations nouvelles : le déplacement (la météo n'est pas toujours souriante), l'adaptation, la logistique et le ravitaillement, la vie au quotidien (différente selon le mode de vie du sédentaire ou du voyageur) et la communication (les langues changent). Toutes ces situations sont autant d'occasions de progresser, de mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à parcourir...

Le voyage peut se décliner de bien des manières. Pour notre part, nous avons choisi la mer et en conséquence, le bateau. La mer présente des avantages incomparables pour le projet qui est le nôtre.

Notre bateau est un catamaran de 15 mètres spécialement construit pour des séjours de rupture en mer avec des jeunes. Il est insubmersible. La qualité de sa construction et sa simplicité de manœuvre le rendent parfaitement accessible à des équipages de jeunes sous l'égide d'un chef de bord diplômé. Doté d'une capacité d'accueil de 12 personnes, il offre une bonne qualité de « vie simple », et sans confort superflu, pour les équipages composés de jeunes et d'adultes, tout en offrant la possibilité d'avoir des espaces et des moments d'intimité et de calme.

e) Les valeurs de Grandeur Nature

Toute l'équipe travaille dans le respect des valeurs suivantes :

- Le **respect de l'enfant**, de la personne qu'il est et donc de sa **parole**
- La **certitude** en l'**éducabilité** de tous
- La **solidarité** et le **partage**, plutôt que la concurrence
- Le **respect de la vie** elle-même dans toute sa diversité

d) Les financements

Le Journal officiel du 6 janvier 2003 définit que les lieux de vie et d'accueil ne sont pas assujettis à un schéma d'organisation sociale, ni à une tarification de droit commun.

Nous sommes régis par le Décret 2006-422 du 7 avril 2006, relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des lieux de vie et d'accueil.

En conséquence, le financement de l'association Grandeur Nature est déterminé par le prix de journée fixée par la décision d'autorisation budgétaire de la Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance du département de l'Essonne datée du 5 juillet 2007.

De plus, les familles confiant directement leur enfant à l'association Grandeur Nature participent financièrement aux frais courants de l'expédition. Dans un souci de non-discrimination sociale, nous souhaitons que ces expéditions restent accessibles à des familles aux revenus faibles. Dans ce sens, la demande financière est adaptée.

- Populations accueillies -

Notre projet repose sur un principe de mixité sociale. Le groupe est composé de jeunes, garçons et filles, aux horizons et aux parcours de vie différents. Un équilibre est recherché lors de la constitution de l'équipage.

a) Les jeunes confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance

Nous accueillons lors de nos expéditions des **jeunes de 10 à 18 ans** confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous avons une capacité d'accueil maximale de 6 jeunes confiés par les services sociaux. Ils sont orientés vers notre « lieu de vie » par différents services : circonscriptions de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de toute la France...

Chaque année, nous accompagnons des jeunes en difficultés sociales et/ou familiales de divers départements de France. Grandeur Nature étant une structure à but préventif, nous souhaitons accueillir des jeunes motivés et désireux de vivre une expérience originale leur permettant de rompre avec une situation d'échec.

Les problématiques et les parcours de vie des jeunes accueillis sont multiples. Certains ont déjà connu un parcours institutionnel, d'autres non.

Cependant, nous pouvons constater des similitudes tels que des contextes de violence et conflits au sein de la famille, des faits de maltraitance, des ruptures scolaires, des carences affectives et éducatives.

Ainsi, ces jeunes connaissent, en plus des questionnements liés à la période d'adolescence qu'ils traversent, des situations sociales et familiales qui fragilisent la construction de leur identité. Cela entraîne parfois, chez ces adolescents, des comportements inadaptés et des difficultés relationnelles. Ils connaissent, pour la plupart, des carences éducatives dans leur environnement, un manque de cadre, qui a induit chez eux un rapport chaotique à la loi et à l'autorité. La confiance envers l'adulte peut être faible, voire inexistante.

Les jeunes qui sont orientés vers notre association présentent également des difficultés à s'investir dans un projet de formation, voire un projet de vie.

De ce fait, la rupture qui leur est proposée semble être une solution adaptée. Cependant, l'équipe encadrante s'assure que les conditions d'accueil correspondent aux besoins des jeunes rencontrés. En effet, si un suivi thérapeutique régulier nécessitant l'intervention d'un professionnel spécialisé au cours de l'expédition s'avère nécessaire, l'adolescent ne pourra pas participer au séjour. De même, les jeunes présentant des formes d'addiction dures ou des incapacités physiques les empêchant de participer aux activités proposés ne pourront prendre part au projet.

La libre adhésion des jeunes accueillis à notre projet est indispensable. Dans le cas contraire, la rupture serait vécue comme violente, voire mal traitante. Une expédition de ce type ne peut se faire sous la contrainte, c'est un engagement individuel qui doit être pris. Bien que parfois les motivations au séjour découlent d'un choix par défaut, l'accord avec le projet permet au jeune d'investir plus facilement la vie que nous allons lui proposer, projet qui s'inscrit dans un projet individuel et n'en est qu'un étape qui doit être réfléchi, encadré et suivi tant par l'équipe à bord, que par les référents de l'ASE.

b) Les jeunes confiés directement par leurs familles

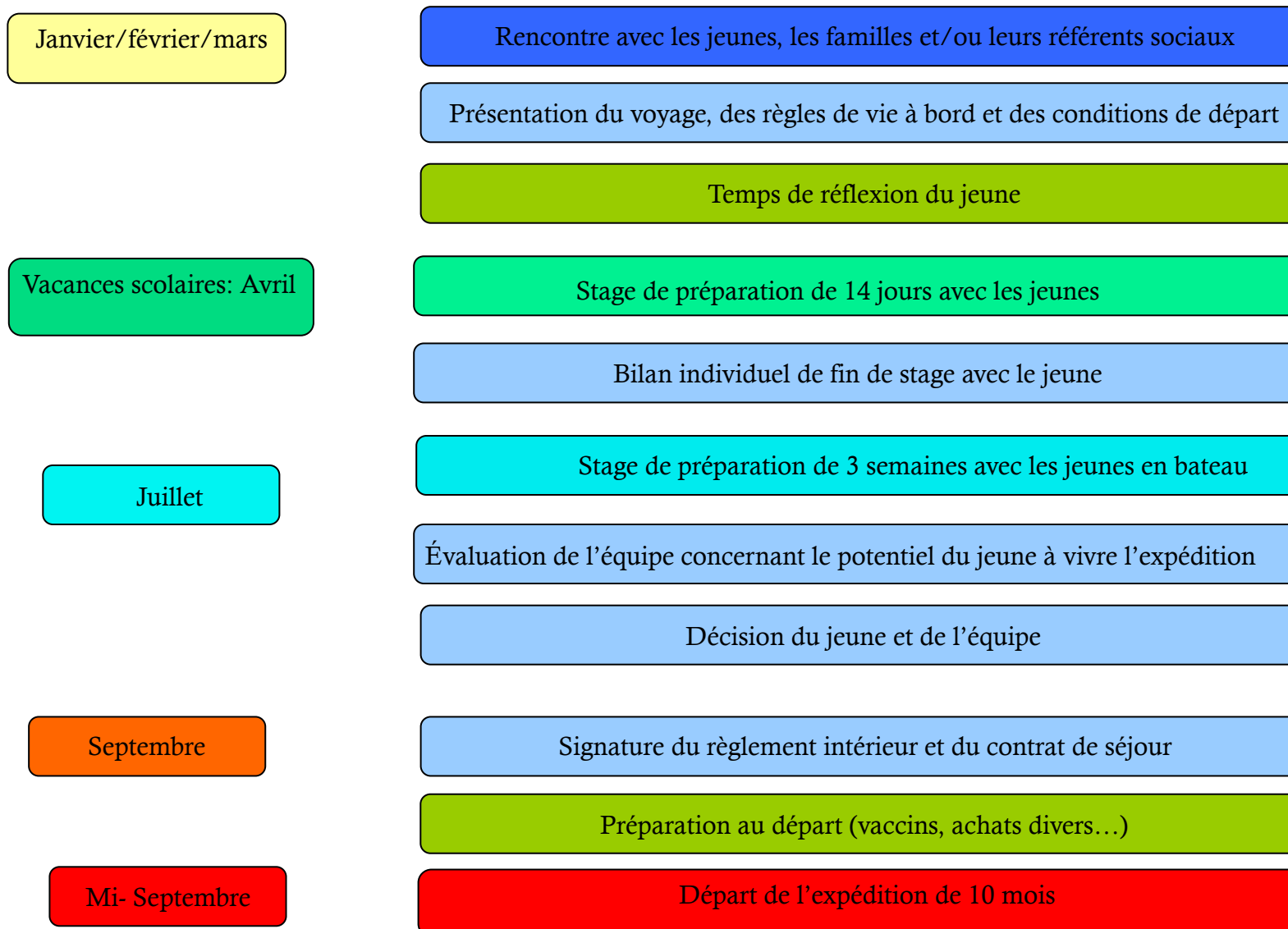
Le projet concerne à la fois des jeunes confiés par les services sociaux mais aussi des jeunes confiés directement par leurs familles. Ces derniers, âgés de 10 à 18 ans, viennent de leur propre initiative, avec le plein accord et le soutien de leur famille, vivre une aventure collective (*qu'ils définissent souvent comme un rêve*), acquérir de l'indépendance et de l'autonomie ce qui leur servira pour le reste de leur parcours de vie.

Ils vivent également une période d'adolescence, c'est-à-dire de construction identitaire, qui soulève des questionnements et des remises en questions.

Tout comme les jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, ces jeunes s'engagent individuellement dans le projet. Nous pensons leur présence essentielle (cf. la mixité sociale).



c) La procédure d'admission :



- Les Orientations Pédagogiques -

a) La rupture comme passage :

Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance nous définissent comme «**séjour de rupture**». Cette rupture que nous proposons est une rupture physique, géographique avec le milieu de vie du jeune. Toutefois, des liens avec l'entourage sont entretenus par courriel et par lettre tout au long de l'expédition.

Les communications téléphoniques et les visites sur place ne sont pas autorisés.

Cependant, il ne s'agit pas d'une rupture avec les lois ou la vie en société.

Nous sommes avant tout un lieu d'envie. Nous proposons aux jeunes de vivre dans ce lieu pendant une durée «idéale» de neuf mois (*une année scolaire*), temps que nous estimons nécessaire, après plusieurs années de pratique. Cette durée laisse au jeune le temps d'une maturation, le temps de vivre plusieurs passages favorisant sa construction personnelle.

La vie est une succession de **passages** : passage de l'enfance à l'âge adulte. En effet, comme l'écrit Arnold Van Gennep: « ...*la vie individuelle, quel que soit le type de société, consiste à passer successivement d'un âge à l'autre, d'une occupation à une autre.* »¹

À travers les mois qui s'écoulent lors de l'expédition, le jeune emprunte différents passages.

Deux dimensions interviennent dans ces passages : à la fois la dimension spatiale, qui correspond au bateau et au voyage, et la dimension temporelle qui est la durée de l'accueil du jeune.

C'est au regard de ces deux dimensions qu'il peut y avoir « passage » dont l'objectif selon Paul Fustier serait d' « *obtenir un changement psychologique ou un changement d'identité* »² favorable à la construction du jeune.

Le déplacement géographique est ponctué de passages. Le mouvement prend une dimension symbolique. L'équipage avance géographiquement sur la carte du monde. Dans un même temps, le jeune évolue. Nous pouvons repérer 3 étapes essentielles dans le temps de l'expédition :

- **Les deux premiers mois d'expédition** : Le jeune découvre un nouveau milieu de vie, d'autres règles. C'est une autre façon de vivre qui lui est proposée. Les réseaux sociaux, le monde virtuel et les téléphones portables ne font plus partie du quotidien. Il faut apprendre à s'occuper différemment : lire, dessiner, jouer avec les autres... Le jeune a besoin d'un accompagnement constant au quotidien. Il rencontre de nouvelles personnes, qui vont devenir ses partenaires de vie durant les prochains mois. Des liens se créent au sein de ce qui devient peu à peu un groupe.

¹ VAN GENNEP, A, *Les rites de passage*. Picard, 1981.

² FUSTIER, P, *Le lien d'accompagnement, entre don et contrat social*. Dunod, 2000.

a) La rupture comme passage (suite):

- **Les deux premiers mois d'expédition (suite)** : C'est également au cours de cette période qu'émergent chez les jeunes des questionnements relatifs aux raisons de ce départ et les objectifs de ce séjour. Après quinze jours de vie à bord, une responsabilité spécifique: Moteurs, électricité, intendance, matelotage... est attribuée à chaque jeune, dans laquelle il sera accompagné par un adulte. Le jeune doit découvrir un nouveau monde de connaissances.

- **De deux à 8 mois d'expédition** : Le jeune commence à se détacher de son image. Il prend confiance en lui et dans le groupe au sein duquel il évolue.

Le mode de fonctionnement quotidien du « lieu de vie » devient naturel. Cela permet au jeune de faire émerger des envies, d'acquérir de l'autonomie. Il s'ouvre peu à peu, à tout ce qui l'entoure, à la rencontre avec l'autre, au monde.

Pendant cette période, il commence à prendre plaisir dans les apprentissages, qui ne sont plus vécus comme des obligations. Souvent, il maîtrise et transmet sa responsabilité à un autre jeune. Le jeune continue de s'ouvrir, prend de l'autonomie, vit « plus grand ». Il prend conscience qu'il est « capable de ». Il est devenu un équipier. Des liens de confiance se sont établis. S'il acquiert les compétences nécessaires, l'adolescent peut devenir responsable d'un quart de nuit (*sous la responsabilité du Chef de bord*).

- **Les deux derniers mois d'expédition**: L'ensemble du voyage, mais plus particulièrement ces derniers mois, sont ponctués de réflexions sur l'expédition et sur les envies concernant le retour qui permettent de concrétiser le projet de vie de chaque jeune en lien avec l'ASE et les familles.

Des angoisses face au retour peuvent parfois émerger ces derniers mois, angoisses qui doivent être entendues et accompagnées par l'équipe encadrante. Le retour s'effectue en bateau, il est symbolisé géographiquement par la traversée de l'Atlantique, l'arrivée en Europe, puis en France.

Tous ces passages nécessitent d'être accompagnés.

L'adulte encadrant se situe alors à l'angle de ces différents passages. Ces derniers supposent (*comme tous les passages de la vie d'ailleurs*) une certaine prise de risques car le passant sait ce qu'il quitte mais ne sait pas ce qu'il va trouver. Cette notion de mouvement impose en effet de quitter des certitudes pour n'aller que vers des « possibles ». Le groupe est devenu source de sécurité mais il faut accepter de le quitter pour aller de l'avant.

Ces passages ne sont possibles que par la durée du séjour qui favorise une maturation du jeune par rapport à ce qu'il traverse. Les rencontres régulières entre l'adolescent et l'équipe s'inscrivent dans une temporalité, ce qui signifie que les difficultés ne vont pas être dépassées en un entretien.

Ainsi, le choix de rompre neuf mois avec son environnement n'est pas anodin. Au fil des expéditions, nous avons pris conscience du temps qui est nécessaire au jeune pour vivre ces différents passages et *parfois neuf mois ce n'est que le début du voyage*.

b) Le « Vivre avec » et le faire ensemble, ou la notion d'accompagnement

- Il s'agit dans notre projet de **vivre avec** les jeunes. Nous travaillons en accord avec des principes de **pédagogie active**.

La « pédagogie active », telle qu'elle fut mise en œuvre par des pédagogues comme Pestalozzi et théorisée par des philosophes comme J.J. Rousseau, permet de considérer que l'on apprend en faisant, que tout apprentissage doit être relié à une utilité pratique qui, de ce fait, en légitime l'acquisition. L'apport théorique ne se fait ni avant ni après l'action, mais "à partir" de celle-ci.

Ainsi, par exemple, une leçon de cartographie (travail sur les cartes marines) est mieux acceptée (surtout par ceux qui ont fait l'expérience de l'échec scolaire) si elle vient comme un apport nécessaire à un exercice d'orientation.

- Jeunes comme adultes sont soumis aux mêmes règles. En effet, chaque membre de l'équipage signe le même règlement de fonctionnement.

Nous vivons 24 heures sur 24 avec les jeunes. Nous partageons les mêmes activités. Nous cuisinons, nettoyons le pont, faisons les courses, rédigeons les textes, nous randonnons, plongeons ensemble... Cet accompagnement quotidien et continu, ce partage de la vie de chaque jour, offrent la possibilité de créer un sentiment d'appartenance au groupe et des liens de sociabilité.

- Le **principe d'exemplarité** sans le **vivre avec** se révélerait peu crédible et, de ce fait, inefficace. Il est le moyen que se donnent les encadrants de Grandeur Nature d'être cohérents vis-à-vis des jeunes qui leurs sont confiés.

Cependant, tendre vers l'exemplarité ne signifie pas être au même niveau. Sur le bateau, il est bien clair qu'il y a des encadrants et des jeunes encadrés.

Nous faisons tous partie du même équipage, mais à bord, chaque équipier a des responsabilités, une place et un statut différent.

c) De la mixité : sociale et de genre

Nous avons choisi de créer un équipage aux origines diverses afin de favoriser de la mixité dans un objectif d'équilibre et d'ouverture. Tous les jeunes accueillis à bord sont soumis aux mêmes règles et aucune stigmatisation de par leur origine ou leur genre n'est tolérée par l'équipe encadrante qui défend un **principe d'égalité**.

Nous pratiquons une mixité sociale et de genre que nous pensons essentielle, dans toutes les activités proposées.

De la rencontre de l'autre naît un échange, des discussions, favorisées par les encadrants et apportent à chacun des jeunes de nouvelles références de communication non violente et de fonctionnement loin des schémas stéréotypés.

Les jeunes nouent peu à peu des liens constructifs. L'objectif à long terme est de créer un **groupe mixte et solidaire, qui s'enrichit et s'entraide de par sa différence**.

- Description de la vie à bord-

Afin de faciliter la compréhension du travail réalisé, il nous semble important de donner au lecteur une vision du déroulement de journées types, en mer et en escale. Tous les soirs, la journée du lendemain est discutée et détaillée en équipage complet.

UNE JOURNEE TYPE EN MER

En mer tout dépend des conditions météo et de l'état de la mer.

Matin : - Lever collectif à heure fixe pour tout l'équipage

sauf pour le dernier quart qui prépare le petit-déjeuner.

- Nettoyage et rangement des cabines et des espaces collectifs.

- Si le temps le permet : Cours de langues ou de navigation : collectif, suivi d'un travail personnel ou en petit groupe.

Repas collectif : Préparé chaque jour par un jeune et un encadrant

Après midi : - Activité collective : théâtre, peinture, jeux...

- Goûter et lecture collective à voix haute

- Temps personnel de repos, lecture, jeux, écriture, baignade, etc.

Tout au long de la journée : Pratique de la voile : conduite du bateau, manœuvres répétées en changeant de poste. Repérage sur la carte, afin de vérifier que tout le monde sait où l'on est et où l'on va : il n'y a que des équipiers à bord.

Repas collectif : Préparé chaque jour par un jeune et un encadrant

Soir : heure de coucher collective fixe en fonction des quarts de nuit.

UNE JOURNEE TYPE A TERRE

À terre, les journées sont organisées en fonction du projet. Le groupe est séparé une majorité de ce temps : Randonnées, Echanges avec la population locale, actions locales, travaux sur le bateau...

Matin : - Lever collectif à heure fixe

- Rangement et nettoyage des coques, de sa cabine

- Travail personnel

Repas collectif : Préparé chaque jour par un jeune et un encadrant

Après-midi : Activités en lien avec l'escale

Repas collectif : Préparé chaque jour par un jeune et un encadrant

Soir : Soirée jeux, discussion. Temps calme. Libre participation

Heure de coucher collective.

À terre ou en mer :

Tous les jours : un rédacteur du journal collectif (1 texte, 1 dessin), un lecteur du journal lit son texte.

Toutes les semaines : Un Groupe de Parole mené par un des membre de l'équipage. Un courriel à la famille.

Tous les mois : Bilan écrit individuel: Missions et évaluations.

Tous les deux mois: Le carnet de bord illustré pour les familles et les adhérents de l'association à partir des textes dessins et photos quotidiens.

Une fois par trimestre rapport pour l'ASE rédigé par l'équipe lu et annoté par le jeune.

- Finalité, Objectifs et Moyens mis en œuvre -

La finalité

Le projet de notre « lieu de vie » vise à l'autonomie, l'éducation et l'aide à l'insertion, de jeunes en difficulté sociale , par *le voyage, la découverte, l'aventure, la vie en collectif*.

Objectifs et Moyens mis en oeuvre

Les objectifs, objectifs spécifiques et moyens mis en œuvre sont dans un premier temps, pour une plus grande clarté, représentés sous forme de diagramme. Dans un second temps, sont expliqués plus en détail les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs.

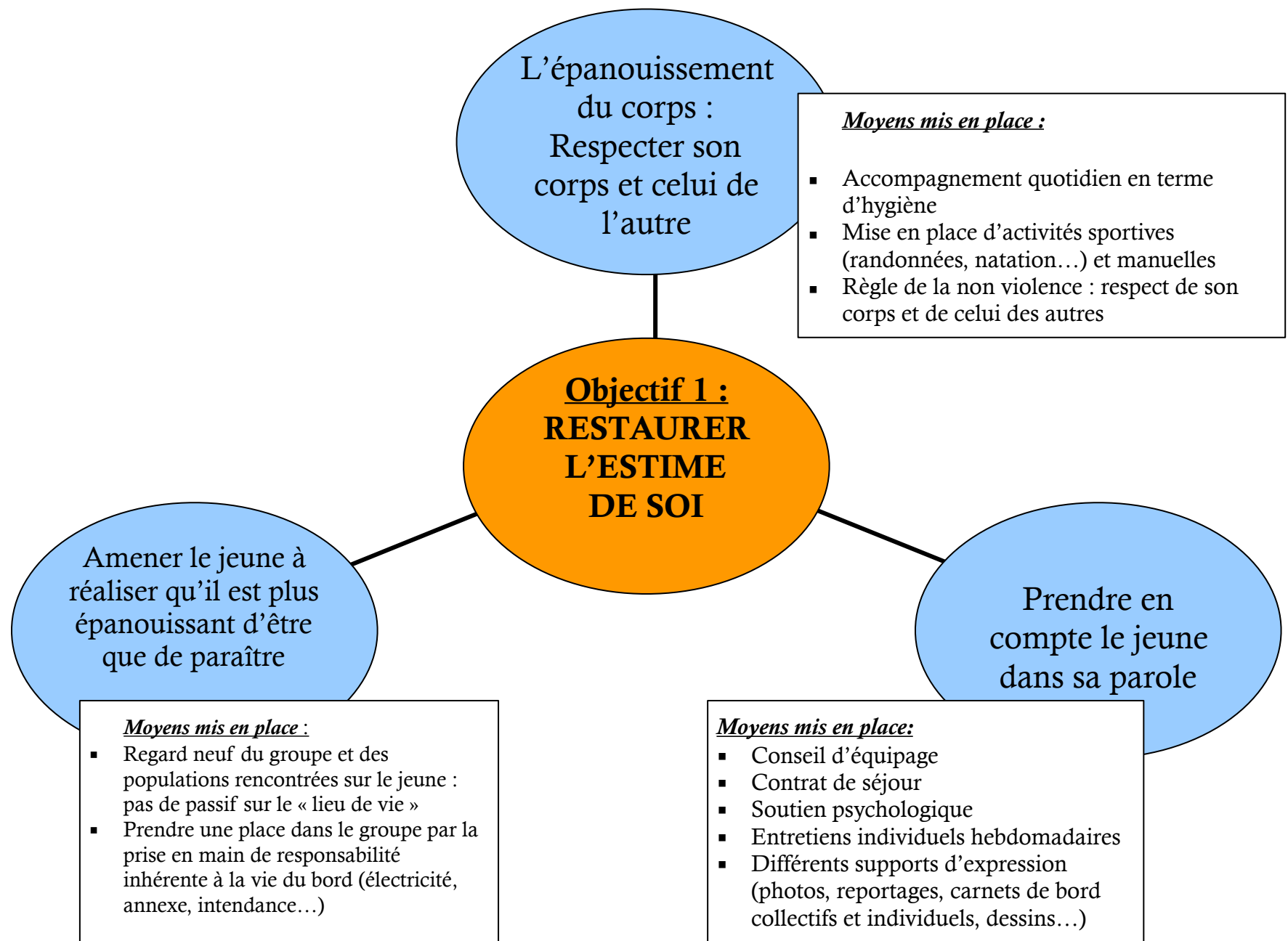
Objectif 1 : Restaurer l'estime de soi

a) L'épanouissement du corps : respecter son corps et celui de l'autre.

- **Accompagner le jeune dans son hygiène corporelle, « prendre soin de son corps »**, est un travail important au quotidien. Chaque matin, il lui est demandé de ranger ses affaires et sa cabine. En fonction de son autonomie, l'équipe encadrante veille à l'hygiène du jeune et met en place un travail d'acquisition.
- Les **activités physiques, créatives et artistiques** proposées comme la navigation, la randonnée ou la plongée permettent aux jeunes de se dépasser, de découvrir des limites, mais aussi des **capacités insoupçonnées** favorisant la restauration de **l'estime de soi**. Par exemple, randonner sur un volcan après plus d'une journée d'ascension permet le **dépassement de soi**.
- En outre, **la non-violence** est une des règles de fonctionnement qui s'applique à bord, acceptée par tous. En effet, l'atteinte au corps de l'autre et à son propre corps n'est pas tolérable. La mise en place de la communication verbale est favorisée pour éviter l'apparition de l'expression de la violence.

b) Amener le jeune à réaliser qu'il est plus épanouissant d'être que de paraître :

- Le jeune arrive dans un nouvel environnement. Il n'a pas encore de passif au sein du « lieu de vie ». Les jeunes, issus de milieux différents, arrivent avec un **regard neuf** sur l'autre, dépourvu de tous préjugés.
De même, lors des différentes escales, l'approche avec les populations locales est encouragée par les encadrants. En contact avec de nouvelles personnes appartenant à des cultures différentes et ne disposant donc pas des codes qui leur permettraient de repérer le rôle joué et tenu par le jeune, ce dernier doit inventer une **communication débarrassée des stéréotypes** (culturels) derrière lesquels il peut se cacher.
- Au fur et à mesure du voyage, différentes **responsabilités** à bord sont confiées aux jeunes, ce qui leur donne une possibilité de **gagner la confiance** du groupe. Dès les premières nuits de navigation le jeune se voit confier la barre lors des quarts de nuit, assisté d'un adulte. Dans les 15 premiers jours de l'expédition, une responsabilité inhérente à la vie du bord est confiée au jeune pour plusieurs mois (intendance, électricité...). Il devient donc équipier et sa place dans le groupe est exprimée comme nécessaire.
- En faveur d'une **pédagogie de la réussite**, l'équipe s'efforce de mesurer les capacités et les limites du jeune afin de ne pas le placer en situation d'échec. Cependant, l'erreur est considérée à bord comme un moyen d'apprendre et non comme une fatalité.



c) Prendre en compte le jeune dans sa parole en tant qu'individu capable de choix :

- **Le contrat de séjour** (cf.annexe) est signé par le jeune avant le départ. Il exprime un (ou des) objectif(s) à atteindre qui est interrogé tout le long de l'expédition et évalué à la fin.
 - Tout au long du séjour, le jeune est invité à s'exprimer sur ses ressentis, à interroger, à questionner. De nombreuses discussions portent sur la vie à bord, le groupe, les besoins de chacun. Toutes les semaines des bilans collectifs ont lieu, ou **Groupe de Parole** (type C.V.S) où chacun s'exprime sur des sujets particuliers (apprentissage, désirs, besoins, ambiance générale...). Il s'agit en effet d'inciter les jeunes à exprimer leurs opinions et leurs ressentis et de prendre en compte la parole de chaque membre de l'équipage afin d'avancer ensemble. Cette démarche participe à reconnaître le jeune dans ses droits et comme une personne capable de choix, ce qui l'amène à se sentir entendu et contribue à restaurer l'estime de soi.
 - Lors **d'entretiens formels individualisés** chaque quinzaine, le jeune accueilli a l'occasion de s'exprimer, puis de s'engager par le biais de **contrats (missions)** passés avec l'équipe encadrante.
 - Un **soutien psychologique** est proposé aux jeunes lors de l'expédition. Il prend la forme d'un premier rendez-vous, organisé avant le grand départ entre le groupe de jeunes et le psychologue clinicien, dans un but de rencontre et de tissage du

lien. Tout au long du voyage il proposera un soutien psychologique individuel pour les jeunes qui le désireront. Par la suite, à mi-parcours lors de l'expédition, des groupes de parole seront animés sur le bateau par le superviseur psychologue. Au retour de l'expédition, un temps sera aussi organisé en présence du psychologue.

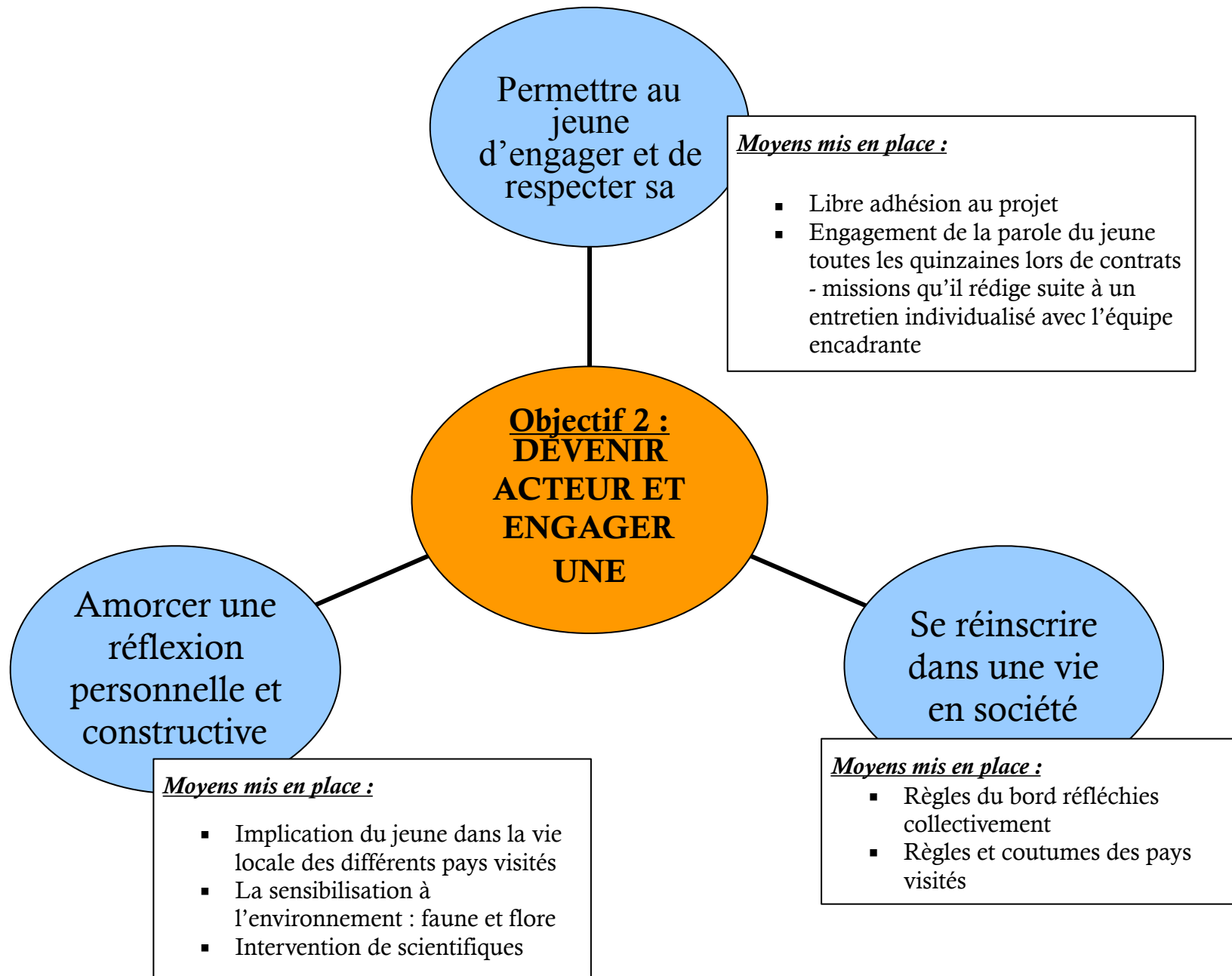


- Afin de favoriser l'expression de la parole de l'enfant, de **multiples supports d'expression** sont mis en œuvre :

- ▶ Le jeune rédige quotidiennement son **journal personnel**.
- ▶ Chaque jour, un membre de l'équipage raconte la journée vécue de son point de vue. Ces textes sont rédigés par le jeune, lus oralement à l'équipage et validés par tous. Tous les deux mois, ces textes sont mis en pages par un jeune et un encadrant afin de réaliser les **carnets de bord collectifs** à destination des familles, amis et adhérents. Tout membre de l'équipage est libre d'écrire des textes en plus de ceux qui sont obligatoires.
- ▶ Chaque texte est accompagné d'un **dessin**. Des crayons de couleurs, de la peinture et de l'aquarelle sont à disposition à bord.
- ▶ Tous les 15 jours, une **lettre collective**, que nous publions sur le blog Internet, est rédigée à bord par un jeune (accompagné par un encadrant si besoin).
- ▶ Lors des escales, il est proposé ou imposé aux jeunes de réaliser un **reportage** sur un sujet de leur choix (la santé, le sport, la famille, l'éducation...) ou le portrait d'une personne rencontré pendant l'escale. Ce reportage doit être écrit et illustré par des **photos** et dessins. Un appareil photo numérique est à disposition des jeunes, ainsi qu'une **caméra**.

- ▶ L'équipe encadrante et les jeunes mettent en place des activités à bord favorisant l'expression : **théâtre, chant, musique, cirque ...**





Objectif 2 : Devenir Acteur et engager une réflexion

a) Permettre au jeune d'engager et de respecter sa parole

Le voyage est une succession d'étapes, d'engagements.

- À chaque fois que nécessaire, l'engagement premier du jeune lui est rappelé : sa **libre adhésion** à ce séjour.
- Toutes les semaines, puis tous les quinze jours, l'équipe encadrante organise avec chaque jeune une **rencontre individuelle**. Au cours de celle-ci, nous échangeons sur ses ressentis, son évolution, les points à travailler et les points positifs de la période écoulée. Le jeune évalue lui-même ses difficultés en fonction de ses possibilités. A l'issue de chacune de ces rencontres, **il rédige avec ses propres mots et signe dans un cahier personnalisé un contrat** pour la quinzaine à suivre, qu'il se sent capable de respecter. Puis, il le fait valider par l'équipe encadrante. Ces *missions* peuvent aller de « ranger ma cabine », « ne pas insulter les autres », « faire un reportage écrit sur un sujet précis »... Ces moments sont essentiels dans **l'engagement de la parole** du jeune, parole qui ne peut se vérifier que par la mise en place d'actes par la suite. Lors de cette rencontre, l'équipe encadrante s'engage oralement à mettre en place les moyens nécessaires au respect de ces engagements. Un référent adulte se porte **garant de cet accompagnement**.

b) Amorcer une réflexion personnelle constructive sur le monde

- A travers le voyage, la découverte, le jeune se construit une **opinion personnelle sur le monde**. Au cours du séjour, il découvre parfois qu'un monde existe en dehors de la France et que chaque individu ne fonctionne pas de la même manière dans tous les pays visités. La rencontre interculturelle fait souvent réfléchir et réagir le jeune.

L'implication du jeune dans la vie locale est au cœur du projet lors de certaines escales. Partager le quotidien de familles, rencontrer et jouer avec les enfants d'un village sur le fleuve Maroni, vivre une journée à l'école et découvrir le mode de vie des enfants, partir en randonnée en Dominique ou à Cuba font parti de l'amorce de la réflexion personnelle et constructive du jeune sur le monde.

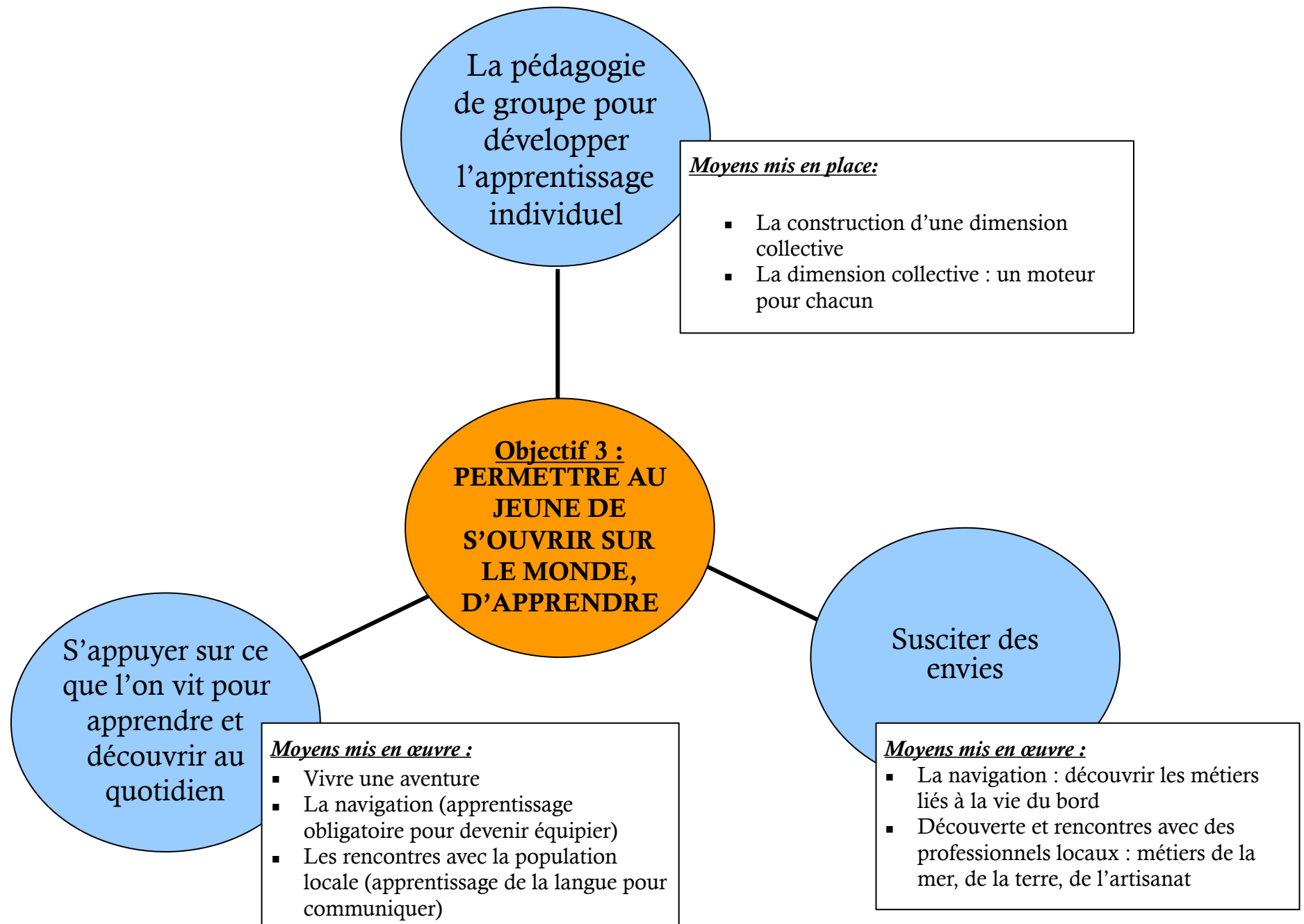
- L'équipage se déplace sur les océans, occupant les 3 quarts de notre planète. Nous avons le **souci écologique** de préserver cet environnement commun à tous: la mer, les tortues, les baleines et autres espèces rencontrées. De même, dans un souci de préservation de notre environnement, nous nous adaptons aux ressources des pays visités.
- Les rencontres et les actions organisées avec les **scientifiques locaux** permettent de mieux appréhender la faune et la flore observées. Les jeunes qui nous sont confiés acquièrent le souci écologique de préserver ce qui les entoure, pendant la durée de ce séjour mais aussi par la suite. De plus, les comportements polluants ont des conséquences facilement visibles lorsque nous naviguons et nous amènent à changer nos habitudes pour avoir un impact moins négatif sur notre environnement.

c) Se réinscrire dans une vie en société

La rupture que nous proposons, rappelons le, est une rupture physique avec l'environnement d'origine du jeune. Cependant, **il ne s'agit pas d'une rupture avec les règles de la vie en société.**

En effet, la vie en groupe sur un bateau impose la mise en place de règles. La compréhension de l'utilité de ces dernières par le jeune lui permet par la suite de les transposer à une vie en société.

- Dès les stages de préparation au départ, **une réflexion collective sur les règles de vie est engagée.**
Ensuite, chaque membre de l'équipage accepte et signe le règlement intérieur (cf. annexes) avant le départ.
Ces règles pouvant être vécues, dans un premier temps comme une atteinte à leur liberté, sont progressivement assimilées et interprétées par le jeune comme nécessaires à la vie en collectivité. Leur intégration lui permet de vivre pleinement le projet et de devenir acteur au sein du groupe.
Les jeunes prennent conscience que **sans l'établissement de règles au sein d'une société, la vie en groupe n'est pas possible.**
- Lors des escales, le jeune découvre des **principes et coutumes propres aux populations rencontrées.**
Le partage de la vie de l'autre mène à une recherche de compréhension de ces codes.
De même, les projets liés à la nature : la découverte de la forêt guyanaise, la rencontre des baleines à bosse dans un sanctuaire marin ne sont possibles que par le respect de règles. Par ce lien constant avec le monde qui l'entoure, **le jeune prend conscience de l'importance des règles.**



Objectif 3 : Permettre au jeune de s'ouvrir sur le monde, d'apprendre

a) La pédagogie de groupe pour développer l'apprentissage individuel

- Le premier choc est souvent de découvrir qu'avant de pouvoir vivre des aventures ensemble “comme à la télé”, il faut apprendre à laver son linge, faire la vaisselle et cuisiner des repas corrects. C'est pourtant autour de ces activités élémentaires mais incontournables que **la dynamique du groupe se construit** et qu'un projet peut être mené à son terme d'une manière satisfaisante.

Le groupe progresse, avance et apprend ensemble tout au long du voyage.

- **Le groupe est un moteur pour chacun.** Si la majeure partie des éléments composant le groupe est motivée pour réaliser une action, pour apprendre, elle entraîne avec elle les autres membres du groupe. La quasi-totalité des jeunes que nous accueillons ignore ce qu'implique la réalisation d'un projet collectif.

b) S'appuyer sur ce que l'on vit pour apprendre et découvrir au quotidien

- Nous ne sommes pas une école et nous ne nous présentons pas aux services sociaux et aux familles comme une solution pour rattraper le retard scolaire de certains jeunes lors du séjour. À bord, nous ne produisons pas de travail purement scolaire avec les jeunes qui ont souvent un rapport d'échec et de rejet envers

ce système. Nous souhaitons donc **inciter le goût d'apprendre par le biais de ce que nous vivons.**

Ainsi, il apparaît vite nécessaire pour chacun d'effectuer un travail personnel concernant les apprentissages quotidiens pour devenir de vrais équipiers, tant sur le bateau qu'au cours des escales.

Susciter l'intérêt en vivant l'aventure au quotidien donne envie au jeune d'apprendre. Le voyage multiplie ces occasions, ne serait-ce que parce que cela permet de comprendre les gens rencontrés et les pays parcourus.

- **La navigation** : faire avancer le bateau nécessite de comprendre l'action du vent sur les voiles, se repérer sur une carte marine, lire un GPS (instrument de navigation), tenir la barre... C'est un milieu inconnu pour la plupart des jeunes que nous accueillons. Il s'agit alors d'une découverte et d'un apprentissage continu. **Chaque jeune devient équipier sur le bateau.** Ces apprentissages se font à l'aide de cours collectifs et particuliers (et adapté aux capacités de chaque jeune), de la pratique où chacun est obligé de participer.

- **Les rencontres avec la population locale** : Randonner en escale et se renseigner sur les lieux où nous désirons aller nécessite d'apprendre quelques rudiments de la langue locale au préalable. Comprendre l'environnement sur lequel nous évoluons, les populations rencontrées, oblige à se documenter : ouvrir un livre, écouter les lectures collectives mise en place lors des temps de navigation ou interroger des personnes qualifiées.

c) Susciter des envies

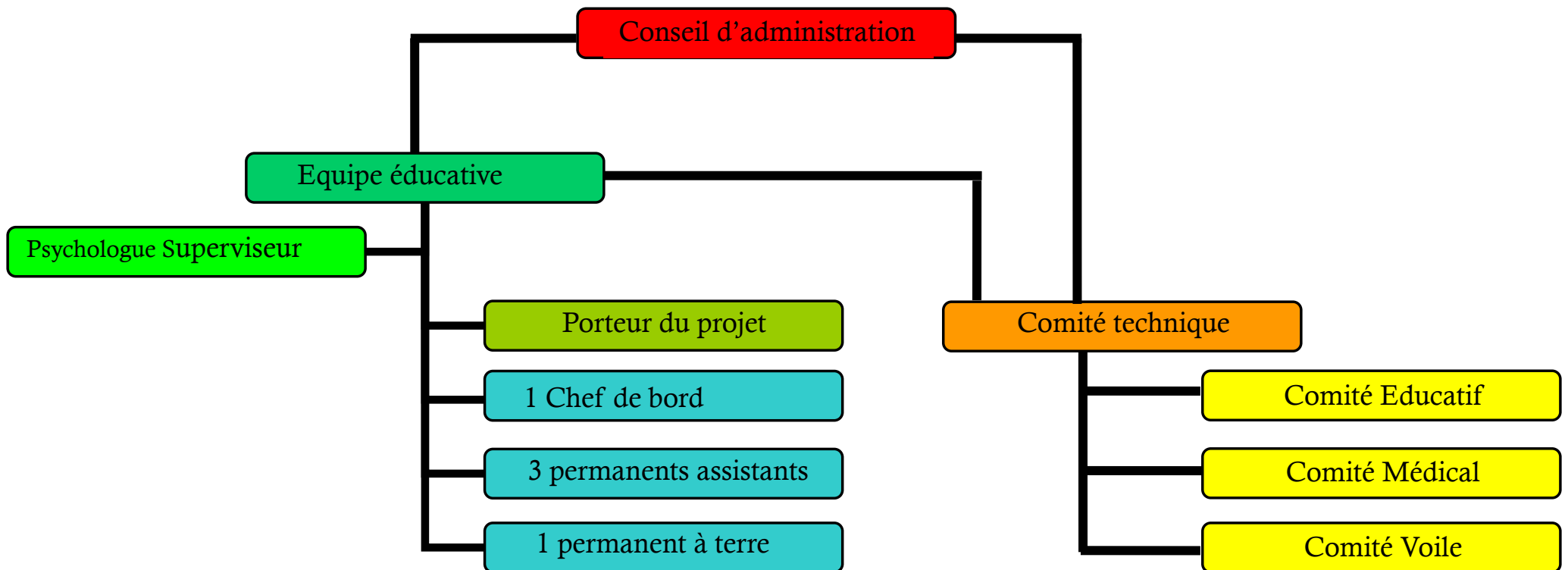
Une des problématiques rencontrées régulièrement chez les jeunes que l'on nous confie est le désinvestissement de leur vie. Il est difficile pour eux d'avoir des envies, de les exprimer et de les mettre en place. Susciter des intérêts paraît essentiel pour que les jeunes puissent par la suite **s'engager dans un projet professionnel et devenir acteurs de leur vie.**

- **La navigation** : la bonne marche du bateau exige des **compétences multiples**, aussi bien intellectuelles que manuelles. Elle permet donc aux jeunes de vivre, en quelque sorte, une multitude de « stages de découverte » de métiers (mécanique, voilerie, électricité, cuisine...), organisés généralement en classe de quatrième. Il en ressort souvent des envies, lesquelles se transforment parfois en **projet professionnel**.
- En escale, **les rencontres avec la population locale** sont multiples. Ainsi, par exemple, la découverte du **travail artisanal, de la pêche, de l'agriculture**, peut permettre de **revaloriser l'image du travail manuel** et susciter des envies d'apprendre à confectionner son panier, un tapis ou encore de cultiver la terre...



- Organisation et fonctionnement du « lieu de vie » -

L'Organigramme



La diversité de l'équipe encadrante

L'encadrement est assuré par une équipe composée de personnes aux parcours de vie et expériences en adéquation avec le projet dont, des professionnels de la voile (Brevet d'Etat et Capitaine 200), de l'action sociale (éducateurs spécialisés) et de l'animation (D.U.T carrière sociale, B.A.F.A) et d'autres formations en lien avec notre projet: cirque, nature.

A terre, un bureau de coordination assure la liaison entre le bateau, les structures sociales et les familles qui nous confient les jeunes.

Nous avons fait le choix depuis 2003 de fonctionner en relais d'équipe lors des expéditions. En effet nous luttons contre l'usure et des encadrants et avons fait le choix de constituer une équipe stable et cohérente à long terme. Depuis 2007/2008 et jusqu'en 2020/2020, l'équipe compte jusqu'à 9 encadrants, dont plusieurs chefs de bord ont participé aux expéditions.

Par ailleurs, pour assurer la continuité de l'accompagnement et du travail pédagogique, un permanent est souvent présent tout au long du séjour. De plus, nous insistons sur l'importance de la transmission du savoir entre les permanents et les encadrants les plus récents au sein de l'association.

Les parcours de vie et expériences multiples vécues par les encadrants sont souvent une richesse pour les jeunes. Ces derniers créent ainsi des liens différents avec chacun.

Nous réfléchissons toujours sur ces rotations d'équipe, les enjeux sur la réalisation du projet et les impacts sur les jeunes. Le relais d'équipe est réfléchi en amont de l'expédition afin de toujours créer une polyvalence à bord.

Le travail d'équipe tout au long de l'année

Le travail de préparation au voyage :

Afin d'assurer une cohérence dans le travail d'équipe, des réunions de préparation en amont du voyage réunissent la totalité des encadrants. Y sont discutées les règles à bord, les pédagogies adoptées, les responsabilités de chacun, le travail au quotidien.

Les expériences antérieures sont évoquées et ré-interrogées.

Nous proposons plusieurs formations qui réunissent tous les encadrants: Formation à la CNV (communication non violente), formation aux premiers secours, formation maritime (pendant les stages).

Dans les quelques jours précédant le départ, une réunion de supervision est réalisée avec l'équipe encadrante, afin d'évoquer les premières interrogations de l'équipe concernant le nouvel équipage de jeunes et déterminer des axes de travail.

Le travail d'équipe lors de l'expédition :

• L'Equipe à Bord

➤ Les rôles de chaque membre de l'équipe :

Le chef de bord est responsable de la sécurité et de la partie technique sur le voilier. Il gère les rythmes d'équipage et assure la transmission du savoir « voile ».

Les permanents assurent l'encadrement éducatif et pédagogique. A terre, ils sont responsables de l'organisation de l'escale et de son déroulement.

Le permanent (volontaire) présent sur la totalité du séjour est garant de la continuité de l'action éducative.

Chaque membre de l'équipe encadrante accompagne le jeune dans les actes de la vie quotidienne, veille à sa santé, à son bien-être et à sa sécurité à bord et veille au respect de ses contrats-missions.

> Les réunions d'équipe :

- Au quotidien, des discussions informelles permettent une actualisation permanente et une adaptation des stratégies éducatives.

- Au moins une fois par semaine, l'équipe organise un temps de réunion afin de préparer les contrats individuels et l'organisation de la semaine à venir. Y sont aussi évoquées les situations difficiles vécues les derniers jours, les interrogations, les réflexions. Régulation interne.

- Tous les deux mois, l'équipe se réunit à plusieurs reprises pour rédiger les rapports d'évolution des jeunes destinés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- Lors d'événements exceptionnels nécessitant des décisions rapides et importantes, l'équipe organise des réunions.

> Le rapport au psychologue-superviseur:

Le rapport de liaison est un outil qui permet de garder une trace écrite de ce qui se passe à bord.

Y sont inscrits les événements importants dans la vie du groupe (les bilans, les conflits, les réunions, les réactions et décisions d'équipage ainsi que les réunions et décisions d'équipe).

Ce support écrit facilite la transmission orale des informations lors des rotations d'équipe.

Le rapport de liaison est interne à l'équipe encadrante.

> Les cahiers personnalisés de chaque jeune :

L'équipe encadrante met en place un cahier de suivi individuel pour chaque jeune. Dans ce cahier sont retranscrits :

- ▶ L'identification du jeune accueilli
- ▶ Le règlement intérieur signé par le jeune
- ▶ Le contrat de séjour
- ▶ Les entretiens individuels bi-mensuel
- ▶ Les contrats-missions rédigés par le jeune
- ▶ Les auto-évaluations et évaluations

Les jeunes ont accès à ces cahiers en présence d'un encadrant.

> La supervision :

Un travail de supervision est mis en place depuis 2008.

Au cours de l'expédition, l'équipe à bord peut prendre contact par mail, dès que l'escale le permet, avec le superviseur, afin de lui exposer des situations difficiles, des interrogations.

Au cours de l'expédition, lors des rotations d'équipe en escale, le superviseur rencontre les encadrants à terre avant leur départ.

Les jeunes ont aussi la possibilité de contacter de manière confidentiel le psychologue-superviseur, qu'ils ont rencontré plusieurs fois avant le départ.

Le superviseur rencontre les jeunes en cours de voyage pour faire un point sur leur projet individuel après le voyage.

> Le travail au bureau de coordination :

Un permanent (fonctionnant également en relais) assure le travail du bureau de coordination tout au long de l'année au secrétariat à Sète.

Au cours de l'expédition, ce permanent est en contact régulier avec l'équipe à bord qui lui transmet toutes les informations essentielles. Il assure le lien téléphonique avec les familles et les référents sociaux, ainsi qu'avec le Conseil d'Administration.

Il réalise le travail administratif et transmet les éléments financiers et liés aux salariés au comptable de l'association.

A partir d'avril il organise en lien avec l'ASE et les familles le projet individuel des jeunes.

L'après voyage :

Au retour du voyage, tout l'équipage présent se réunit pour un groupe de parole sur ce qui vient d'être vécu, et depuis 2009, en présence du superviseur. En septembre, les premières réunions sont consacrées à la réflexion concernant l'expédition précédente afin de préparer au mieux l'expédition suivante.

Un comité de suivi et de réflexion en France

> Le Conseil d'Administration :

Conformément aux statuts de l'association, est élu chaque année un Conseil d'Administration composé de 9 personnes. Y sont présents des professionnels de l'administration, de l'éducation, du social, du médical, ainsi que des jeunes ayant participé à des expéditions antérieures. Le Conseil d'Administration est avant tout garant de l'éthique de l'association. Il se réunit au minimum une fois par trimestre, et en réunions extraordinaires pour la prise de décisions importantes (ex : embauche de personnel, gestion financière, grandes orientations pédagogiques).

> Le comité technique :

Il est composé de professionnels et est réparti en trois pôles :

- *Un comité médical* : composé d'un médecin (JOBERT Romain) et d'une infirmière (PEYROL Véronique)
- *Un comité voile* : composé de l'architecte naval du navire (KERGOMARD Denis)
- *Un comité éducatif et pédagogique* : composé d'éducateurs spécialisés et de professionnels de l'action sociale (ROSE Sébastien, DE LA IGLESIA Christelle, VAN DITZHUYZEN Félix).

À chaque interrogation majeure concernant l'un de ces trois pôles, nous nous référons à ce comité.

> La supervision :

Depuis l'expédition 2009/2010, nous travaillons avec un psychologue clinicien.

Les réunions de supervision :

- À la suite du stage de préparation, la veille du départ, une réunion est organisée pour l'étude de cas clinique : réflexion en équipe concernant les jeunes accueillis, premières observations et échanges sur les situations rencontrées lors de la semaine passée.
- Des réunions d'analyse des pratiques sont organisées : en escale, à deux reprises durant l'expédition ; en France à chaque changement d'équipe et au retour de l'expédition.

Un lien téléphonique avec le permanent à terre et par courriel est assuré avec l'équipe encadrante tout au long de l'expédition.

Le partenariat avec les organismes sociaux et les familles

Le partenariat avec les services sociaux, les juges, et les familles est essentiel. Il permet au jeune d'investir son voyage plus sereinement. Il est essentiel de préparer au mieux le jeune au départ, mais aussi au retour.

Avant :

Dès le premier contact, nous proposons un rendez-vous avec le jeune, l'éducateur et sa famille. Sont alors expliqués à tous, le voyage, les règles du bord et l'importance de fixer des objectifs avec le jeune pour donner un sens à ce voyage. **L'adhésion de tous à ce projet, en particulier de la famille**, facilite l'engagement du jeune.

À l'issue du stage de préparation est signé un **contrat de séjour** entre la famille et/ou le référent, le jeune et le lieu de vie. Il fera l'objet d'avenants au cours du voyage. Nous partons ainsi sur une **base de travail commune**.

La famille et le référent sont invités à accompagner le jeune au départ de l'expédition.

Pendant :

Au cours du voyage, le lien avec les familles et les services sociaux est tout aussi important. Nous sollicitons le jeune pour qu'il garde des liens écrits avec son milieu de vie d'origine et garde en tête que ce séjour n'est pas éternel.

Le bureau de coordination entretient des contacts téléphoniques réguliers avec les familles et les services sociaux pour les informer de l'évolution de la situation.

À bord, les rapports d'évolution rédigés tous les deux mois par l'équipe encadrante sont transmis aux services sociaux et aux juges.

Lors des rotations d'équipe, nous proposons une rencontre entre les familles, les services sociaux et un permanent de l'association. Ces rencontres permettent une nouvelle fois de conserver le lien entre la vie du bord et la France et de faire le point sur les avancées quant aux objectifs de départ du jeune, toujours dans un objectif « d'après voyage ».

La préparation de l'après :

Au dernier tiers de l'expédition, l'équipe à bord demande à chaque jeune d'exprimer par écrit ses envies concernant l'après voyage. Ces écrits sont transmis en France par un permanent qui propose une nouvelle rencontre avec les services sociaux et les familles, afin d'échanger sur les désirs du jeune et les différentes possibilités à mettre en place à son retour.

Le retour de l'expédition est prévu fin juillet, afin que le jeune puisse consacrer la totalité du mois d'août à la préparation de sa nouvelle orientation.

Notre mission avec le jeune se termine à la fin de l'expédition. Nous proposons une rencontre avec la structure chargée d'accueillir le jeune, afin de poursuivre l'accompagnement entamé sur le bateau et de favoriser sa réinsertion dans de meilleures conditions.

f) Le Non Respect au Règlement et le cas de l'exclusion

Lorsqu'il y a non-respect au règlement et en fonction de l'infraction commise, le jeune est soumis dans tous les cas : à discussion avec l'équipe encadrante et le groupe dans son ensemble, à explications puis à réparation. Plusieurs outils sont réfléchis en équipe.

Cependant, chaque situation trouve une réponse différente en fonction du jeune, de l'acte commis et de l'impact sur le groupe.

Quelques actions proposées:

- **Écrits sur la situation ou le sujet de l'infraction.**
- **Réparation de l'objet cassé accompagné d'un encadrant.**
- **Excuses auprès des personnes concernées par le passage à l'acte.**
- **Mise à l'écart du jeune allant de quelques heures à quelques jours, accompagné d'un encadrant.**
- **Intervention de personnes extérieures (en escale) agissant en tant que médiatrices.**

En accueillant un jeune lors de notre expédition, *nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour ne pas le mettre en situation d'échec et l'accompagner jusqu'au terme de l'expédition.*

Si le jeune menace l'équilibre du groupe, l'exclusion peut être envisagée. Cette dernière est une mesure de sauvegarde prise dans l'intérêt de l'enfant et des autres jeunes et non une mesure éducative de sanction.

L'équipe à bord informe et consulte le superviseur, le permanent présent au secrétariat, les autres membres de l'équipe d'encadrement à terre ainsi que le comité éducatif de l'association.

Exceptionnellement et seulement après consultation des référents sociaux, des parents et de toutes les personnes concernées, nous nous réservons le droit de décider d'un renvoi dans l'intérêt de l'enfant et des autres jeunes embarqués.

Jusqu'à ce jour, la violence et les risques sanitaires ont été les seuls motifs de renvoi à Grandeur Nature.

g) La Préparation du voyage en terme de planning, de santé et de sécurité

La préparation des escales :

Chaque année, le programme est discuté et élaboré à l'avance, en équipe.

Lors de la première rencontre, il est remis au jeune le livret d'accueil où figurent le trajet, les escales et ce que nous allons y faire. Ce programme est affiché à bord du bateau tout au long de l'expédition.

Toutefois les escales n'étant qu'un support au travail effectué avec chaque jeune, nous adaptons les activités et le programme en fonction de leurs envies de découvertes et d'apprentissage.

En amont de l'expédition, nous consultons le site officiel « diplomatie.gouv.fr » afin d'être mieux informés des risques sanitaires et politiques éventuels.

Nos correspondants sur place sont aussi une garantie d'informations précises en temps réel.

À notre arrivée dans chaque pays, nous nous mettons en conformité avec les autorités locales (douanes, immigration) et nous nous assurons auprès des différents consulats de France qu'il n'y a pas de risques dans les régions où nous séjournons.

Il est arrivé que certaines escales soient annulées pour des raisons politiques ou sanitaires et climatiques.

Notre connaissance du terrain, notre expérience et nos contacts nous permettent, dans ces conditions, d'adapter le programme et d'organiser des escales alternatives à celles initialement prévues. Nous en informons les parents et les référents.

Le dispositif de Santé :

Avant le voyage :

La dotation médicale du navire est constituée par une infirmière diplômée d'état en étroite collaboration avec le médecin référent de l'association qui valide son contenu.

Afin de faciliter l'utilisation de la pharmacie du bord, l'équipe d'encadrants dispose d'une formation effectuée par l'infirmière. Tout est classé dans des boîtes de couleurs différentes, par thème (médicaments, pansement, homéopathie) et par type de maux rencontrés (allergie, maux de gorge, piqûres, démangeaison, diarrhées...).

L'infirmière a effectué plusieurs expéditions sur le navire Grandeur Nature et connaît donc les besoins inhérents à ce type de voyage (navigation, pays tropicaux).

Chaque escale fait l'objet d'une étude préalable des risques sanitaires sur zone (consultation du site diplomatie.gouv.fr)

Chaque escale fait également l'objet d'une fiche détaillée réunissant toutes les informations nécessaires (climat, santé, formalités administratives, coordonnées utiles, de l'ambassade ou de l'hôpital le plus proche par exemple).

Le comité de santé prescrit les traitements nécessaires à l'expédition, qui sont achetés avant le départ, (on trouve rarement les mêmes médicaments dans les pays étrangers), et indique les éventuelles vaccinations à effectuer.

Nous transmettons pour chacun des participants une liste récapitulant toutes les démarches à effectuer, dont médicale, afin de pouvoir partir en toute convenance pour l'expédition (cf. liste pour les voyageurs dans le livret d'accueil).

Le dispositif de Santé (suite) :

Il est demandé à chaque jeune de consulter son médecin traitant pour toute prescription médicale particulière, vaccins, traitement habituel et protocole d'urgence en lien avec une pathologie éventuelle.

Constitution du dossier médical de chaque jeune avant le départ :

- Le carnet de santé à jour
- Le carnet de vaccination internationale à jour
- Un certificat de non contre-indication à la pratique d'activité sportive et à la vie en collectivité.
- Un certificat signé par le médecin traitant mentionnant les allergies connues et les contre-indications particulières.
- La carte vitale (certaines escales sont en France) et le formulaire E111 (pour la prise en charge dans un pays européen).

Nous utilisons un « cahier médical » qui, par jeune, détaille l'âge, le poids, le traitement quotidien et toutes les contre-indications.

Cela permet de vérifier que tout a été, en amont, fait en accord avec le cahier des charges du comité technique.

Pendant le voyage :

Il y a un Vidal à bord qui permet de vérifier les posologies de tous médicaments pouvant être prescrit par un médecin.

Chaque traitement et/ou rendez-vous chez un médecin est notifié dans le cahier médical du bord réservé à cet effet.

En cas d'isolement (période de navigation), nous disposons d'un téléphone satellite (réservé au cas d'urgence) qui permet d'appeler le centre de consultation médicale spécialisé dans la gestion de soins à distance (CCMM à Toulouse) ou le docteur du comité santé.

Les capitaines sont titulaires de la formation pour la gestion d'appel d'urgence de ce type.

La pharmacie du bord est réapprovisionnée, si besoin, lors des rotations d'équipe ou lors des escales, dans les plus grosses villes.

À l'arrivée dans un pays, nous nous mettons en conformité avec les autorités locales, habilitées à prévenir d'éventuelles contre-indications à se rendre dans certaines zones.

À terre, la consultation médicale se fait directement chez un médecin local. Le centre médical le plus proche du lieu de mouillage est connu de l'équipe à bord.

En Dominique aux Caraïbes et à Fernando de Noronha au Brésil, il faut 5 min en voiture pour arriver au centre hospitalier le plus proche. Si nécessaire, des médecins spécialistes sont consultés pour les jeunes ayant des pathologies pouvant entraîner des réévaluations médicamenteuses, avec l'autorisation du comité de santé.

La prise des anti-paludéens, lorsque l'équipage est en zone de risque, se fait tous les jours, lors du repas collectif.

À bord, la pharmacie principale réunissant tous les médicaments se trouve dans la cabine du capitaine. Aucun jeune n'y a accès sans être accompagné d'un adulte.

Les responsabilités médicales sont assumées par le capitaine.

Lors des randonnées, chaque groupe emporte avec lui un nécessaire de première urgence validé par le comité de santé.

Le dispositif de Sécurité à bord:

Le navire Grandeur Nature est régi par les lois du pavillon français et respecte les règles édictées dans la division 224 relative aux navires de plaisance.

Les chefs de bord sont responsables du maintien de l'état général du navire. Tous les ans, une mise hors de l'eau est effectuée pendant deux mois environ, afin d'expertiser, réviser, réparer, remplacer toute partie du navire ou pièce défectueuse ou fragilisée.

Durant cette période, au minimum deux des capitaines, s'entourant de professionnels, donnent une attention particulière au navire afin de garantir un outil sain, fiable et sûr.

À l'issue du carénage, durant toute la durée du voyage, les chefs de bord entretiennent le bateau en fonction des différents points d'usure remarqués. La vigilance est de mise durant toute l'expédition. Des petites périodes de travaux, où chaque jeune est impliqué en fonction de sa responsabilité, sont organisées en fonction des escales et des navigations à venir, afin de maintenir une constante attention. Le navire est un « lieu de vie » qui doit répondre avant tout à la sécurité mais aussi au confort de l'équipage.

Les skippers, ayant bénéficié de formations en marine marchande, influencent, au regard de la division 225 (normes NUC), les fonctionnements du navire (production de documents, matériel de sécurité) :

- Tenue du journal de bord détaillée (bulletin météo, observation en navigation, pression barométrique...)
- Matériel de sécurité supplémentaire
- Ajout de complément de survie
- Cahier de sécurité à disposition (récapitulant les messages de détresse type, les actions à effectuer en cas d'urgence...)
- Cours sur la sécurité (les déplacements à bord d'un navire, les bases de la survie en mer, quelles attitudes en cas d'évacuation du bateau...)
- Apprentissage des manoeuvres d'homme à la mer.

Le téléphone satellite est une garantie de sécurité supplémentaire en cas d'urgence.

Pendant le voyage, les membres de l'équipage disposent de temps d'apprentissage liés à la pratique et théorie de la navigation. Dès le début, la sécurité de chacun à bord est une priorité. Elle fait l'objet d'un règlement écrit, expliqué et affiché à bord. Les chefs de bord forment tous les équipiers à la voile et à la navigation sur carte. La pratique et le vécu s'appuient sur des moments de cours théoriques. Chaque situation rencontrée pendant les navigations est abordée, ex : Croiser des bateaux la nuit, comment avance le bateau, pourquoi réduire la voile, comment on choisit un cap, comment on définit les dangers sur la carte...

- L'Evaluation de notre travail -

Nous avons mis en place des outils concernant l'évaluation de notre travail.

L'Evaluation interne

Les outils pédagogiques mis en place avec les jeunes lors de l'expédition nous permettent d'évaluer notre travail de manière interne.

- Le tableau d'**autoévaluation** rempli par les jeunes tous les mois au cours de l'expédition.
- **Le respect des contrats** bi-mensuels, engagement de la parole du jeune donnent une base d'évaluation du travail réalisé à bord.
- **Le bilan de fin de voyage** réalisé par l'équipage complet à l'aide d'un questionnaire ouvert permet d'évaluer l'évolution de chacun au cours de l'expédition et le travail réalisé.
- **Le bilan d'expédition** fait en présence de toute l'équipe encadrante au retour du séjour.
- **La supervision** cf. travail d'équipe et comité de suivi et de réflexion.

L'Evaluation externe

- **La visite de la mission Lieu de vie de l'Essonne** à chaque expédition qui vient rencontrer tout l'équipage en cours de voyage depuis 2010.

- ANNEXES-

Récapitulatif des outils utilisés

Le livret d'accueil

Le règlement intérieur

L'engagement de la parole

La chartre des droits et des libertés

Le contrat de séjour

Récapitulatif des outils utilisés

DONNER LA PAROLE AUX ENFANTS

Outils utilisés :

- *Contrat de séjour*
- *Groupes de Parole*
- *Entretiens et Contrats bi-hebdomadaires*
- *Soutien psychologique tout au long du voyage*
- *Multiples formes d'expression: journaux, photos, blog internet, dessins, activités artistiques...*

LE TRAVAIL D'EQUIPE A BORD

Outils utilisés :

- *Réunion préparatoire au voyage*
- *Réunions d'équipe hebdomadaires et mensuelles*
- *Cahier de liaison*
- *Cahiers personnalisés pour chaque jeune*
- *Supervision (mail et rencontre à bord)*

L'EVALUATION DE NOTRE TRAVAIL

Outils utilisés :

Evaluation Interne :

- *Tableau d'auto-évaluation*
- *Respect des contrats bi-hebdomadaires*
- *Bilan de fin de voyage*
- *Bilan d'expédition*
- *Supervision*